COMMUNE DE VILLERS-BRULIN

2 09.63.61.73.89

180 Rue de Béthonsart

62690

VILLERS-BRULIN

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JANVIER 2021

L'an deux mille vingt-et-un, le Seize Janvier à onze heures, les Membres du Conseil Municipal se sont réunis, au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Monsieur Louis LAMBERT, Maire, en suite de convocation ordinaire, en date du Onze Janvier, dont un a été affiché à la porte de la Mairie.

Étaient présents: Mmes et Mrs LAMBERT, BOURDREZ, WACHEUX,

FAUQUEMBERGUE, BOURGOUIN-BOUTIN, CATALAN & CARPENTIER

Etaient absents: Mr MOUTON Jean-Yves qui a donné pouvoir à Mr WACHEUX

Mrs MOUTON Pascal et DESSE & Mme PLAYEZ

Secrétaire de séance : Mr BOURDREZ

ORDRE DU JOUR:

- 1) APPEL D'OFFRES TROTTOIRS DU VILLAGE (2ème TRANCHE)
- 2) ETUDE DE FAISABILITE CHAUFFAGE ECOLE
- 3) POINT SUR LES TRAVAUX A VENIR EN PREVISION DU B.P 2021
- 4) QUESTIONS DIVERSES

1) APPEL D'OFFRES TROTTOIRS DU VILLAGE (2ème TRANCHE)

Monsieur le Maire rappelle à ses Conseillers le projet de travaux de mise en enrobés des trottoirs du village (2ème tranche) et précise qu'un appel d'offres sous forme de procédure adaptée a été lancé le 17 Novembre 2020 sur la plate-forme « Marchés publics - PROXILEGALES » avec insertion dans le Journal « La Voix du Nord » (Edition du PdC). La date limite pour la remise des offres était fixée au 11 Décembre 2020 à 12 Heures. Au total, 10 entreprises ont répondu et ont toutes bien remis l'ensemble des pièces demandées au Règlement de Consultation pour que leurs offres soient recevables. Pour rappel, l'analyse des offres s'est faite sur les critères de sélection (40 % sur le prix et 60 % sur le mémoire technique)

Le dépouillement de ces 10 offres par la C.A.O a donné le résultat ci-après :

N° du pli	Nom du candidat	Montant H.T	Montant T.T.C
01	PINSON Paysage	185 229,00 €	222 274,80 €
02	EIFFAGE Route	183 636,00€	220 363,20 €
03	RAMERY T.P	149 953,00 €	179 943,60 €
04	EUROVIA	122 733,50 €	147 280,20 €
05	BALESTRA T.P	113 886,75€	136 664, 10 €
06	LEFRANCOIS T.P	143 995,00 €	172 794,00 €
07	BROUTIN T.P	119 848,00 €	143 817,60 €
08	SNPC	123 016,00 €	147 619,20 €
09	SOTRAIX	119 226,60€	143 071,92 €
10	AEI LAMBLIN	149 908,90 €	179 890,78 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de retenir l'offre la mieux disante de l'Entreprise BALESTRA T.P d'un montant de 113 886,75 € H.T et autorise son Président à signer tous les documents nécessaires à la concrétisation de ce marché.

2. ETUDE DE FAISABILITE CHAUFFAGE ECOLE :

Suite aux problèmes récurrents avec le chauffage de l'Ecole, Monsieur le Maire informe l'Assemblée Municipale qu'il souhaiterait effectuer un audit thermique avec un bureau d'études pour savoir si l'installation d'une pompe à chaleur à l'Ecole serait réalisable et rentable au niveau énergétique.

Il donne connaissance de la proposition d'honoraires de l'EURL MERCIER de Saint-Polsur-Ternoise, susceptible de mener cette étude, pour l'ensemble école - logement et cantine/garderie. Cette proposition s'élève à 12 960,00 € TTC.

Aucune décision n'est prise, à ce sujet, lors de cette réunion, compte tenu du prix trop important de l'étude (affaire à suivre...)

3. POINT SUR LES TRAVAUX A VENIR EN PREVISION DU B.P 2021 :

- Les travaux de ravalement des pierres à l'intérieur de l'Eglise, confiés au Coin Familial, sont en cours, sachant que le nettoyage sera assuré par l'Entreprise à la fin des travaux. (Il faudra quand même prévoir un nettoyage plus sérieux à la fin du chantier).
- Concernant l'achat du terrain contigu à l'Ecole, l'acte d'achat correspondant a été signé chez le notaire avec les Consorts DE TAEVERNIER/LEGRAND : les frais d'acte et d'achat n'ont pas encore été transmis en Mairie pour mandatement.
- Les travaux de protection du village (création d'un dôme) confiés à l'Entreprise BALESTRA seront entrepris courant Février.
- La remise en état des bouches à incendie, confiée également à l'Entreprise BALESTRA, interviendra incessamment
- Sur proposition de son Président, le Conseil Municipal souhaite obtenir des devis pour la mise en peinture de la cantine et de la cuisine de la salle des fêtes.
- Un devis sera également sollicité pour remplacer les pierres de la salle des fêtes par des gabions.

4. QUESTIONS DIVERSES:

4.1 Renouvellement du bureau de l'A.F.R :

Monsieur le Maire informe ses Conseillers que, conformément aux articles R 133-3 et R 133-4 du Code Rural de la pêche maritime, il est nécessaire de procéder au renouvellement des membres de l'Association Foncière de Remembrement tous les 6 ans et qu'il appartient, de ce fait, au Conseil Municipal de désigner 4 membres parmi les propriétaires ou nu-propriétaires (exploitants ou non) de parcelles incluses dans le périmètre de remembrement, c'est-à-dire en section Z, sachant que les usufruitiers ne peuvent être membres du bureau.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal désigne les 4 membres ci-après :

- Mr Philippe BEAL
- Mr Jean-Pierre HACHIN
- Mr Sylvain LAMBERT
- Mr Jean-Yves MOUTON

4.2 Eclairage public :

Suite au problème constaté sur l'éclairage public (12 ampoules LED grillées à ce jour), Monsieur le Maire informe ses Conseillers que celles-ci ont été confiées, par l'intermédiaire de la SARL Dailly et Galand, à la société ECI pour analyse et qu'à ce jour, nous n'avons eu aucun retour.

Ainsi fait en séance les jour, mois et an que susdits L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée Suivent les signatures des Membres présents,